

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **OCCUPATION DES CARBETS INTERDITE DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX**

GOSIER, LE 17 JUILLET 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, rappelle aux exposants et aux administrés que la fréquentation et l'occupation des carbets situés face au cimetière à côté de la Poste sont rigoureusement interdites jusqu'à la fin des travaux.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions.

**Direction de l'Attractivité du Territoire et du Rayonnement Touristique**

0590 47 05 68

Contact Presse :

Clémence THIBAUT : 0590 84 99 26 / 0690 91 81 67 - Email : [cthibault@villedugosier.fr](mailto:cthibault@villedugosier.fr)